



Assemblée de paroisse ordinaire du 21 septembre 2025 à l'issue du culte de 9h⁴⁵

Procès-verbal

1. Ouverture de l'Assemblée - liste de présences - désignation des scrutateurs

Le Président Heinz Paul Blaser déclare l'assemblée ouverte à 10h50.

La déclaration de foi de l'EREV a été lue lors du culte.

Liste de présences : 42 votants

Liste des excusés : 9 (liste en annexe)

Pas de remarque à l'ordre du jour.

Désignation des scrutateurs : Mme Ch. Reymond et M. P.- A. Capt

2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée de paroisse ordinaire du 16 mars 2025 (le procès-verbal ne sera pas lu ; il est à disposition au secrétariat de la paroisse ou sur le site internet www.sion.erev.ch)

Discussion ouverte MM. Capt et R. Bär n'ont rien à changer au procès-verbal mais souhaitent simplement redire leurs craintes concernant la diminution des dons « Ma part » et autres.

Le Président trouve que la réflexion est bienvenue.

Aucune remarque au procès-verbal : **il est approuvé à l'unanimité.**

3. Budget paroissial 2026

3.1 Présentation du budget

Chacun a pu prendre connaissance du budget qui est projeté au beamer.

M. J.-P. Sigrist présente le budget. Comme chaque année, celui-ci est présenté en deux parties distinctes. Frais du culte secteur communes (nous devons traiter avec 17 communes) et autre secteur paroisse.

Les priorités de la vie paroissiale sont garanties, l'entretien courant des bâtiments est assuré, le souci reste les gros travaux de rénovation (phase III).

La paroisse participe financièrement à l'association Accueil Hôtel Dieu et à la Maison Azur.

Les chiffres présentés correspondent à une année de routine.

Le poste 3000 Salaires : pasteurs, diacre et tous les autres intervenants rémunérés est en augmentation logique, vu les suppléments de salariés.

La paroisse a facturé Chf. 115.00 par paroissien auprès des communes.

M. J.P. Sigrist insiste encore que tout nouvel arrivant devrait passer à la Commune où il est domicilié et s'annoncer. La paroisse n'est pas automatiquement informée.

Le résultat global du budget 2026 est positif, à savoir perte secteur communes Chf. 72'467.30, profit autre secteur paroisse Chf. 89'069.85 = bénéfice de Chf. 16'602.55.

La discussion est ouverte.

Quelle est la provenance du compte 5100 Récupérations : notamment résultat des divers décomptes avec l'EREV (réajustement en fin d'année pour les salaires, etc.).

La question est posée concernant les aides extérieures (Comités de secours et Collecte de la Réformation).

La paroisse de Sion a déjà bénéficié plus d'une fois de ces aides.

M. J.P. Sigrist tient à adresser un chaleureux merci à Mme Ch. Masnari pour son aide et la bonne tenue des comptes.

3.2 Adoption du budget

On passe au vote. Celui-ci se fait à mainlevée : accepté à l'unanimité, sans opposition, mais avec 1 abstention.

Le Conseil de paroisse s'abstient.

4. Informations concernant le chœur mixte du temple protestant

Mme M. Jossen explique la raison de ce point. Mme Ruth Bonucelli-Bovier souhaite que le chœur paroissial participe à l'avenir à des réunions de chœurs valaisans et pas seulement aux cultes dans le temple. Elle souhaite donc faire évoluer le chœur par d'autres rencontres (env. 4 par année pour des buts divers). C'est la raison de lui donner un nom. Celui-ci a été choisi et il s'appellera dorénavant le **Chœur mixte du temple protestant**.

La pasteure S. Schulthess précise que ce ministère musical est important.

5. Communications du Conseil de paroisse

La présidente du Conseil de paroisse Mme A.-F. Jossen prend la parole et fait part de la bonne entente au Conseil malgré l'envergure des chantiers divers, des importants dossiers à traiter et la recherche de personnes en vue de la prochaine législature. Elle remercie tous les membres du Conseil ainsi que les bénévoles pour leur aide précieuse.

6. Informations concernant les travaux du temple (phases II et III)

Mme la pasteur S. Schulthess prend la parole et donne les informations utiles. En ce moment, la commune de Sion rénove la rampe. Pendant la durée des travaux, la paroisse laisse ouverte la porte d'entrée au sous-sol. Pour ce qui concerne la rénovation des murs du temple, des échantillons ont été prélevés à but d'analyse pour trouver la bonne technique, le meilleur remède à un coût supportable. L'isolation thermique n'a pas un grand potentiel d'économies et la rénovation du toit n'est pas d'actualité. A suivre.

L'accès pour handicapés est à son avis correct, on peut toujours faire mieux. Les WC pour handicapés se trouvent au niveau du temple et l'accès au temple lui-même est assuré par le parking qui se trouve à Don Bosco.

7. Vœux¹ de l'Assemblée et divers

Divers. Il est discuté du journal de paroisse, la rubrique sur l'appel aux bénévoles est importante. Mme S. Schulthess précise qu'il s'agit de créer une base de données de bénévoles qui aidera à recruter la personne idoine en cas de besoin. Cela peut être pour une heure, une aide pour toute chose utile.

La discussion est ouverte.

Mme M. Matthey ajoute que le groupe des visiteurs est toujours indispensable et grâce au dynamisme de Mme M. Jung cela fonctionne bien. Mme M. Jung précise qu'il y a beaucoup de travail et qu'elle remercie les bénévoles et que le potentiel n'est jamais trop grand.

Mme Prêtre salue les membres.

M. H. P Blaser remercie chacun de sa présence et adresse également ses sincères remerciements à toutes les personnes qui œuvrent au sein de la paroisse.

Il clôt l'assemblée à 11h50.

La secrétaire :

Ursula Breitler



07.10.2025

¹ Vœux selon l'art. 11 du Règlement ecclésiastique : Sur des points ne figurant pas à l'ordre du jour, l'Assemblée de paroisse ne peut adopter séance tenante que des vœux.